



Begnews.ch

Les nouvelles de Begnins

Numéro 19 | Janvier - février - mars 2013 | www.begnews.ch | 1268 Begnins

Nouvelle gestion des déchets

Dans notre commune, la mise en application de la modification de la loi cantonale sur la gestion des déchets est effective depuis le 1^{er} janvier, selon les consignes du Conseil d'Etat. Le grand changement qui en découle est l'introduction de la notion du pollueur-payeur. En d'autres termes, c'est au détenteur des déchets qu'il appartient d'assumer le coût de leur élimination. Ce principe a pour but l'incitation au tri et au recyclage ainsi que la réduction du volume des ordures ménagères.

En pratique, l'élimination des déchets urbains, c'est-à-dire générée par les ménages, doit être financée au moyen de taxes. L'impôt communal qui payait environ 72% du coût total ne peut être employé, désormais, que pour les déchets non urbains, tels que déchets de voirie, recyclage ou déchets spéciaux des ménages. Ces frais non urbains ne représentent que 3% dans notre commune. Comme la taxe au sac ne peut pas couvrir à elle seule tous les frais des déchets urbains, encombrants, spéciaux, la voirie, l'administration, etc., la nouvelle taxe forfaitaire de 80.- par personne couvre la différence.

Les Begnois ont reçu un tout-ménage de la Municipalité expliquant précisément la marche à suivre, le coût des sacs et les lieux où se les procurer. En complément de ces informations et pour mieux comprendre comment chaque commune récupère l'argent de la vente des sacs-poubelles achetés dans les commerces de toute la région, il est important de parler du principe de rétrocession ainsi que du rôle de la SADEC (Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte). Cette société représente les soixante communes de la Côte et du pied du Jura et a pour objectif la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux et industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus. La rétrocession à la Commune est basée sur le tonnage des déchets collectés, soit, en pratique, l'équivalent de 1.60 fr. sur les 2 fr. du coût d'un sac de 35 litres.

Pour illustrer le bien-fondé des taxes incitatives, voici quelques chiffres publiés par l'Office fédéral de l'environnement, selon une étude portant sur treize communes suisses. Après l'introduction de la taxe au sac, 75% des personnes procèdent à un tri plus poussé de leurs déchets, les quantités de déchets combustibles ont diminué de 30%, les quantités de déchets recyclés ont augmenté de 30%, l'élimination inappropriée des déchets, tels l'incinération illégale et les dépôts sauvages, déjà présente avant l'introduction de la taxe, se situe, seulement, aux alentours de 2%. Ces statistiques donnent confiance quant à la réussite du changement de système de la gestion des déchets dans notre commune.

En ce qui concerne la déchetterie, son déménagement est devenu urgent en raison des travaux de construction de l'extension du collège. La Commune cherche la solution adéquate en coordination avec le Canton. Celui-ci préconise l'installation de déchetteries à l'usage de plusieurs communes. C'est là toute la complexité de l'entreprise, car sans la collaboration des villages voisins, aucune démarche ne peut être entamée. En attendant, la déchetterie sera déplacée temporairement au chemin du Stand, à l'endroit où se trouvent les déchets végétaux. Les heures d'ouverture resteront inchangées: du lundi au vendredi de 7 h. à 19 h. et le samedi de 8 h. à 17 h.

Les Begnois devront, certes, participer plus activement au financement de la gestion de leurs ordures, mais la préservation de notre environnement le mérite bien.

Géraldine Chytil

Edito

Plus – moins – tout

Noël est déjà vieux de quelques jours, et les flonflons du Nouvel-An s'estompent peu à peu. En bons citoyens, nous avons bien trié la montagne de déchets constituée par les emballages des cadeaux: le papier a été séparé du carton, le sagex a été mis de côté, le PET et l'alu sont dans les bennes, le sapin déposé au compost et les bouteilles de champagne avalées par le conteneur adéquat. Nous avons pris soin de vérifier que nos vœux ont été envoyés à tous, même à la vieille tante de Suisse alémanique que nous ne voyons jamais.

Comme toujours, nous avons souhaité beaucoup de plus (plus de bonheur, plus de succès, plus de réussite, plus...), et je me demande si, une fois, on ne pourrait pas souhaiter moins (moins de consommation, donc moins de déchets; moins de conflits, moins de misère, donc moins de réfugiés; moins d'enfants au travail à dix ans et affamés; moins...)

Mais ne soyons pas définitivement pessimistes, ne ternissons pas le plaisir que nous avons eu lors de ces belles journées et faisons tout au moins encore confiance aux hommes pour l'avenir. En tout cas, l'équipe du *Begnews* vous souhaite tout de bon pour l'année 2013.

Olivier Bally

Sur notre site, nous avons pris l'habitude de déposer des albums photos liés à l'actualité du trimestre. En rapport avec ce numéro, vous trouverez des florilèges sur le spectacle de la «Claque», les bricolages de Noël et le Noël dans la rue.



Sommaire

- > Nouvelle gestion des déchets 01

- > Chronique « Bien-être » KATIA PUZONE: du feu sous la pierre
- > Dossier Commune Itinéraire d'une feuille morte
- > BegArtisan 02

- > Chronique du village Mettez du S.E.L. dans votre vie
- > Informations communales
- > BegBrèves 03

- > Les biographies d'un village
- > La « Claque »
- > Les bricolages de Noël
- > Noël dans la rue
- > Agenda 04

BegArtisan

Le restaurateur



Marcus Florin

Marcus Florin, patron du *Margaux*, comme nombre de gens versés dans la restauration, est un grand voyageur. Né à Paris, originaire des Grisons, avec une formation à l'école hôtelière de Lausanne, il se retrouve successivement au Brésil, au Pérou, à Antibes puis à Zermatt, toujours dans la restauration, avant de tenir pendant douze ans son restaurant dans une station balnéaire de la côte sud-ouest de la Suède.

Plus tard, en 2004, cherchant un endroit pour concrétiser enfin un ancien projet avec un camarade d'enfance, Marcus arrive à Begnins, où le restaurant appelé alors « Le Milieu » est à remettre. Il est immédiatement séduit par les locaux et entrevoit les aménagements à effectuer pour muer ces lieux en un endroit où il pourra faire cohabiter accueil sérieux et décontraction: la culture avec un coin bibliothèque, une discrète musique de jazz en guise de fond sonore, une décoration originale dont des peintures de qualité choisies en collaboration avec *Artnet*, une terrasse en partie chauffée à l'entre-saison, où, en été, les tables côtoient avec bonheur les bacs de plantes aromatiques, et enfin un somptueux caveau voûté où sont organisés banquets, réceptions et concerts.

M. Florin qui, de par sa formation et son expérience, connaît toutes les facettes de la restauration, apporte un soin particulier à la qualité de l'accueil, au choix et à l'originalité des produits pour concocter avec son chef des plats savoureux sortant des sentiers battus et présentés avec goût et raffinement. Tous ces ingrédients font du *Margaux* un endroit convivial dont il vaut la peine de pousser la porte pour se laisser surprendre et, envoûtés par l'ambiance de ce lieu aux multiples atmosphères, y vivre un moment hors du commun et plein de charme.

Olivier Bally

Chronique « Bien-être »

Katia Puzone: du feu sous la pierre

Grande blonde aux yeux clairs, les origines napolitaines de Katia Puzone ne sautent pas aux yeux au premier abord! Mais ensuite, sa chaleureuse hospitalité et sa générosité viennent confirmer son héritage du Sud.

Begninoise depuis trente ans, Katia habite dans les hauts du village. Depuis sa maison, la vue est magnifique et, ni lassée ni blasée, elle ne cesse de dire la chance qu'elle a d'habiter dans un tel endroit! Et c'est dans ce cadre qu'elle reçoit ses patients.

Katia Puzone est une vraie boule d'énergie. Elle se dit elle-même hyperactive, et quand on connaît la liste de ses activités, on n'est pas loin de la croire: thérapeute en nutrition, conseillère bien-être, réflexologue, othérapeute* et encore lithothérapeute.

Le lithothérapeute utilise les propriétés thérapeutiques des minéraux. Chez Katia, il y des cailloux partout: il y en a qui prennent leur bain afin de se purifier (dans un mélange d'eau et de sel de l'Himalaya), d'autres qui prennent le soleil et la lune sur le rebord des fenêtres donnant au sud afin de se réénergétiser. Ils sont de toutes les teintes, ont chacun leur propriété et sur ce sujet, Katia est intarissable, jamais avare de conseils, et pourrait en remonter à n'importe quel géologue sur le nom de chaque pierre.

Mais Katia a également une autre corde à son arc: elle crée des bijoux avec... des pierres! Vitrines, commodes, présentoirs... il y en a des dizaines. Chaque bijou est unique et pensé pour la personne qui sera susceptible de le porter. Si c'est son père, pêcheur amateur, qui lui a montré comment faire ses premiers nœuds sur du fil, elle a appris tout le reste toute seule et même inventé un système de sautoir en lacet de cuir. Elle vous montrera volontiers ses créations sur rendez-vous (022 366 32 35) ou lors de ses portes ouvertes.



Katia Puzone toujours souriante

Aider les gens est sa motivation de thérapeute, mais pas n'importe comment: On ne peut pas sauver la planète, dit-elle. Ça ne sert à rien de courir en Afrique ou en Inde. Si chacun de nous aide les gens qui l'entourent et que ceux-ci, à leur tour, aident ceux qui les entourent, et ainsi de suite, ça forme une chaîne et c'est comme ça qu'on peut avancer.» Belle philosophie, n'est-ce pas?

Pour en savoir davantage sur Katia Puzone, vous pouvez consulter son site www.pierresdecœur.ch ou, si vous n'avez pas d'ordinateur, la rencontrer à coup sûr devant Chez Deff', sortant de sa Mini bleu ciel, accueillante et toujours souriante!

Aline Turin

* l'otothérapeute utilise des bougies de traitement auriculaire afin d'améliorer le système énergétique et lymphatique du corps.

Dossier Commune

Itinéraire d'une feuille morte



Enlèvement d'une benne de déchets organiques

Un jour d'automne, je me suis retrouvé comme beaucoup d'entre nous avec un gros sac rempli de feuilles mortes. En route donc pour l'endroit où sont déposées les bennes destinées au dépôt des déchets de jardin. J'en étais là quand soudain a surgi dans ma tête la question existentielle suivante: «Que vont devenir mes feuilles mortes?»

Pour obtenir une réponse, je me suis rendu un matin encore bien sombre, à sept heures, dans les locaux de la voirie avec l'équipe des employés communaux. Un bref café, et je prends place sur le siège passager du petit camion de la commune, qui se révèle plein de ressources. Quelques clics sur des boutons, un ou deux coups de manette et nous voilà débarrassés du pont, nous sommes prêts à charger une benne remplie

de branches, feuilles et déchets de jardin. A 45 km/h nous passons à La Cézille alors que le jour se lève lentement; à Genolier, nous sommes accueillis par un brouillard assez dense et enfin, au sud de Givrins, en pleine campagne, nous arrivons dans un lieu improbable où nous croisons des camionnettes pleines de branchages, d'autres déjà vides, un trax momentanément au repos, et surtout une immense déchiqueteuse qui ressemble à un énorme dinosaure. Nous sommes à la compostière de la région, en fonction depuis 1996.

Nous nous arrêtons d'abord sur la balance électronique afin de peser notre véhicule, puis nous rendons à l'extrémité d'un très long tas constitué de matière végétale en cours de compostage. Nous déposons notre chargement aux pieds de la déchiqueteuse avant de retourner sur la balance pour constater que nous avons 580 kg de déchets végétaux, qui seront broyés et étalés sur les différents tas retournés une fois par mois au cours d'un processus qui s'étalera sur trente-deux à quarante semaines afin d'obtenir un compost mûr, qui sera alors soigneusement tamisé, fin prêt à être vendu en vrac ou en sac aux professionnels et aux particuliers. C'est ainsi que mes feuilles mortes reviendront peut-être fertiliser mon jardin.

Le jour est enfin bien là pour notre retour, que nous effectuons par Coinsins, histoire de varier un peu le trajet, car il en reste bien entendu encore plusieurs à faire.

Olivier Bally

Mettez du S.E.L. dans votre vie

De tout temps et aux quatre coins de la planète, le sel a été l'enjeu et le centre de bien des activités humaines: mines, salines, routes légendaires, guerres, troc, impôts, etc., à tel point qu'il a également influencé notre vocabulaire: «saumure», «sauce», «saucisse», «saupoudrer» et, bien sûr, «salaire».

Aujourd'hui, le sel est remis au goût du jour, chez nous, à Begnins, mais ici, il faut lire S.E.L., acronyme pour Système d'Echange Local. Le S.E.L. est une association à but non lucratif basée sur le troc, sans recours à l'argent; de fait, la monnaie s'y décline en... «grains (de sel)». Cette association réunit des personnes désirant procéder à l'échange de biens, de services et de savoirs.

Il a fallu deux ans à Françoise Gariazzo Dessiex, Francine Lefebvre, Stéphanie Siegrist et Katia Hellemans pour mettre cette structure sur pied. Carole Jeanclaude a rejoint ce noyau pour constituer le groupe d'animation du S.E.L. Bien qu'elles se soient aussi référées à des réseaux d'échange existant déjà au Canada et en France, c'est surtout le S.E.L. glânois qui leur a servi d'exemple. Concrètement, comment cela fonctionne-t-il? C'est tout simple: l'idée de base est que chacun de nous a des compétences qu'il peut échanger avec d'autres. Par exemple: vous avez envie d'apprendre à coudre ou besoin qu'on promène votre chien, qu'on vous mène chez la pédiatrice ou encore des vitres à nettoyer ou une cuisine à faire «à fond»; vous êtes un amateur confirmé en photographie et pouvez donner quelques conseils avisés ou bien vous connaissez quelques bonnes recettes de cuisine et désirez les partager autour de votre fourneau ou encore vous avez un jardin à désherber et des légumes à offrir? vous pouvez, grâce au S.E.L., obtenir tout cela sans ouvrir votre portemonnaie!

La force du S.E.L., comme le dit sa petite brochure, est d'être local: les membres peuvent donc se rencontrer facilement. Mais cela ne signifie pas pour autant que S.E.L. Begnins soit fermé à l'accueil de membres habitant les



Francine Lefebvre, Françoise Dessiex et Katia Hellemans

environs, bien au contraire!

Le S.E.L., c'est aussi acquérir une nouvelle façon de penser: oser demander et oser offrir, ouvrir sa maison à «n'importe qui» et se dire que, tout modestement, nous avons tous quelque chose à donner, ne serait-ce qu'une paire de bras et de jambes disponibles.

Pour devenir membre du S.E.L., il suffit de venir à l'une des soirées qui ont lieu tous les premiers lundis du mois, à Fleuri, où inscriptions, discussions et pique-nique canadien, en un mot «convivialité», sont à l'ordre du jour.

Le 21 décembre dernier devait être la fin du monde, selon le calendrier maya. N'était-ce pas plutôt le début d'un monde nouveau? celui de la convivialité, de l'échange, du lien social, où les biens n'ont pas un prix, mais une valeur? C'est en tout cas le message que les membres-fondateurs du S.E.L. aimeraient faire passer, et auquel on ne demande qu'à adhérer!

Les prochaines soirées du S.E.L. seront le 4 février et le 4 mars.

Aline Turin

Pour tous renseignements: Françoise Gariazzo Dessiex, 022 366 26 22.

INFORMATIONS COMMUNALES

Séance du Conseil communal du mardi 25 septembre 2012 • Décisions

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité

1. d'autoriser la Municipalité à signer les actes notariés annexés au préavis N°11/2012 tels que présentés au Conseil communal,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 56'000.00 destiné à financer l'achat d'un fourneau pour la cuisine de l'écu vaudois selon le préavis 13/2012,
3. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 55'000.00 pour financer les travaux de la première étape de la révision du PGA et du PEP «centre de Begnins».

Le Conseil communal a décidé à la majorité moins 9 non et 1 abstention

4. - d'autoriser la Municipalité à mettre en application le concept de la taxe au sac sur le territoire communal dès le 1^{er} janvier 2013.
- d'accepter le règlement communal sur la gestion des déchets.
- d'accepter la directive de calcul et d'encaissement de la taxe forfaitaire ainsi que de la taxation des entreprises.
- d'accepter la directive concernant l'allègement de la taxe.

Résultat de la votation concernant les zones 30 km/h: 220 oui, 225 non et 4 abstentions.

Madame Josiane Zimmermann a démissionné du Conseil communal.

Séance du Conseil communal du mardi 30 octobre 2012 • Décisions

Le Conseil communal a décidé à la majorité moins 2 abstentions

1. d'approuver l'arrêté d'imposition pour l'année 2013 tel qu'il lui a été soumis.

Monsieur Grégoire JQUES est assermenté par la présidente et entre en fonction immédiate en tant que conseiller communal.

Le Conseil communal a élu un nouveau membre à la commission des travaux publics ainsi qu'un délégué à l'APEC.

Les prochaines votations auront lieu le 25 novembre 2012.

Le prochain conseil communal aura lieu le 11 décembre 2012 à 20h00.

Le Bureau du Conseil communal

BegBrèves

Cambriolages

A cette période de l'année, la nuit tombe tôt et il est constaté une recrudescence de cambriolages commis dès la tombée de la nuit. Aussi la police cantonale vaudoise dans le cadre de sa campagne de prévention donne-t-elle les conseils suivants:

Equiper son logement d'une ou plusieurs lampes avec des minuteries qui s'allument dès 16 heures.

Installer des lampes avec détecteur à l'extérieur de la maison.

Ne pas laisser les fenêtres ouvertes en «imposte».

Equiper les fenêtres et portes-fenêtres de systèmes de verrouillage.

Coiffer le cylindre de la porte d'entrée par une rosace.

Verrouiller les portes extérieures.

Ne pas laisser des valeurs en évidence.

Le très beau livre *Begnins à rebrousse-temps* de Gabrielle Sénéchaud est toujours en vente au bureau de l'administration pour la modique somme de 18 francs. Edité en 1989, il raconte l'histoire de Begnins des origines à nos jours.



Le marronnier au siècle passé

Après quelque deux cents ans de bons et loyaux services (parasol, abri pour de nombreux oiseaux, distributeur de munitions pour les enfants, toilettes pour les chiens et autres bêtes de tout poil) **LE marronnier** de la Place du Tilleul va disparaître... L'âge et les champignons ont fait leur besogne: il est devenu dangereux.

Ce n'est qu'un arbre, mais...

Les biographies de notre village

Après la mort d'un proche, il est naturel de se replonger dans ses souvenirs, de revivre les instants passés en sa compagnie afin d'éviter l'oubli. Mais, douloureusement, nous constatons qu'il y a beaucoup de blancs dans notre mémoire, et que bien des questions restent en suspens, qu'il nous est malheureusement impossible de poser au défunt.

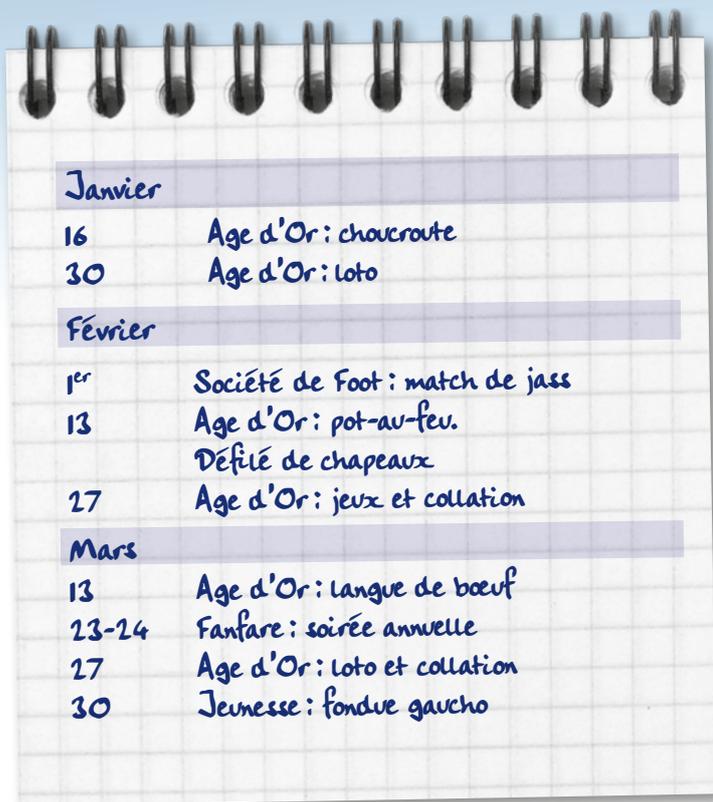
Gaëlle Miani a eu les mêmes interrogations à la mort de son père. Elle aussi a eu le sentiment d'avoir perdu non seulement un être cher, mais aussi son histoire. C'est pour cela qu'elle a choisi de devenir biographe. Son travail d'écriture se fait de concert avec le ou les narrateurs à travers une série de cinq entretiens minimum enregistrés et ciblés par des fiches préparatoires. La biographe se charge ensuite de retranscrire et de mettre en forme les informations récoltées par thème après chaque rencontre. Des relectures, à chaque étape, permettent d'obtenir un récit fidèle aux événements vécus ainsi qu'un ton adapté à la personne pour qui elle oeuvre. Ce travail d'écriture peut aboutir à l'impression d'un livre illustré d'une centaine de pages pour une somme de trois-mille francs.

Gaëlle Miani propose aussi de mettre ses compétences d'écrivain aux services des communes. Son travail consiste ici à rassembler et à transcrire les souvenirs d'un village. Un récit qui ne deviendra en aucun cas un livre historique, mais plutôt un recueil d'anecdotes dépeignant un lieu à une certaine époque. Pour elle, qui a déjà vécu cette expérience avec Coppet, la manière de faire est la même que pour une biographie. Toutefois, le témoignage d'un grand nombre de conteurs demande une organisation plus importante.

Violaine Bolay, présidente de l'Age d'Or, a tout de suite été emballée par un projet identique sur Begnins. Empressée d'écouter les aînés partager leurs souvenirs, pour certains datant d'avant la Mobilisation, elle a endossé le rôle de coordinatrice, épaulée par Janet Friedli. Elle est aujourd'hui à la recherche de personnes désirant parler du passé de notre commune. Des rencontres nommées « après-midis du souvenir » seront organisées dès février à Fleuri. N'hésitez pas à contacter les organisatrices, car l'essence du futur ouvrage se fera à partir de vos témoignages.

Contactez Violaine Bolay au 022 366 14 10
ou à violainebolay@bluewin.ch

Géraldine Chytil



Janvier	
16	Age d'Or : choucroute
30	Age d'Or : loto
Février	
1 ^{er}	Société de Foot : match de jass
13	Age d'Or : pot-au-feu Défilé de chapeaux
27	Age d'Or : jeux et collation
Mars	
13	Age d'Or : langue de bœuf
23-24	Fanfare : soirée annuelle
27	Age d'Or : loto et collation
30	Jeunesse : fondue gauch

La « Claque » toute de noir vêtue



La troupe de théâtre la « Claque » a joué à Fleuri les week-ends du 2 au 17 novembre une comédie cocasse de Jean Marsan « Le noir te va si bien », dans une mise en scène très réussie de Lorraine Pemet.

Cette année encore un grand succès pour l'après-midi bricolages



Beaucoup d'application chez les enfants

Une équipe d'animateurs très motivée

Noël dans la « Grand-Rue » sous la pluie



Marche œcuménique



Selon une tradition instaurée en 1976, les Eglises catholique et évangélique réformée n'en forment qu'une à l'occasion de la marche œcuménique, le premier dimanche de l'Avent. A cette occasion, le pasteur de la paroisse de Begnins-Burtigny et un abbé de la communauté de Begnins, Bassins, Le Vaud, Burtigny, Marchissy et Longirod s'assoient à la même table pour organiser l'événement.

Cette année, le 2 décembre, les paroissiens se sont donné rendez-vous au temple de Begnins pour y allumer leurs bougies au cierge de l'autel. Accompagnés d'une faible lueur, les marcheurs ont entonné plusieurs chants lors des quelques arrêts effectués le long du chemin menant du temple à l'église.

C'est dans une bonne ambiance de Noël et éclairé de bougies que le petit cortège a fini son parcours entre gâteaux et thé bien chaud devant le parvis de l'église catholique.